

Grenouillère : ça avance mais patience...

Les élus en Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT), l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et l'Assistante de prévention ont pu accéder en compagnie de la directrice adjointe et de la directrice du pôle fiscal au site du 5 de la Grenouillère.

Sans faire l'inventaire détaillé des dégâts constatés, il est cependant important de noter que :

- très peu de matériels informatiques ont souffert du dégât des eaux
- le mobilier semble avoir lui aussi dans sa très grande majorité échappé au pire (même si un nouveau point devra être réalisé à ce sujet, puisque les dégâts dus à l'humidité peuvent mettre du temps à apparaître).

Cependant, l'intervention rapide des agents du BIL pour mettre sur cale l'ensemble du mobilier semble avoir permis d'éviter le pire.

L'emport de tout document ayant été interdit afin d'éviter que des moisissures présentes sur des documents touchés par l'humidité ne se répandent dans d'autres lieux, des collègues, volontaires pour cette mission, ont rassemblé dans des cartons nominatifs les affaires de chacun des agents, afin de s'assurer qu'elles seront saines lors du retour des personnels.

Ce retour va cependant prendre du temps : un délai de 2 mois semble le minimum envisageable.

En effet, à ce jour, les premières opérations immobilières ont débuté avec la mise en place d'un compteur provisoire pour assurer l'alimentation en électricité et pour permettre les futures opérations d'assainissement et d'assèchement par aspiration.

Il faut prévoir 8 jours d'assainissement, puis entre 21 et 28 jours pour un séchage complet, avec l'intervention d'une équipe d'une quarantaine de personnes pour l'application sur toutes les surfaces et dans les cloisons de produits anti-fongiques.

Il faudra ensuite assurer le diagnostic électrique et celui de l'ascenseur, le nettoyage complet du site et le changement d'un nombre important de dalles de plafond.

Au vu des délais nécessaires à la remise en fonction du site, la direction réfléchit aux options possibles pour la réinstallation des agents dans un mode plus pérenne et confortable.

Un certain nombre de locaux seraient disponibles à la DDT. Ainsi, des services du 5 Grenouillère pourraient donc les intégrer, notamment pour alléger la densification du site de la direction.

En revanche, le SIP et l'accueil resteraient en place à la direction, afin d'éviter une nouvelle vague de communication vers des usagers suffisamment désorientés.

D'autres solutions, au cas par cas, sont envisagées :

- des agents qui résident à proximité de Nantua (SDIF) pourraient aller au SPFE
- des agents du SIE pourraient s'installer sur le site de Saint-Laurent.

Tout cela est en cours de réflexion, d'organisation, et devrait être mis en place d'ici une quinzaine de jours.

Les élus Solidaires Finances Publiques ont insisté sur la nécessité de tenir les agents informés au plus près des décisions, pour ne pas les mettre devant le fait accompli, ni les laisser dans l'incertitude.

D'autres questions sont toujours en suspens :

- déménagement de la paierie
- travaux de l'accueil du site de la Grenouillère.

Ces questions sont à l'étude par la direction et seront traitées une fois la phase d'urgence terminée et la phase de stabilisation passée.